

BILAN et PERSPECTIVES de l'Association TMCP

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'association TMCP fêtera bientôt ses 4 années d'existence, une durée qui témoigne de l'engagement fort et constant de la majorité des membres actuellement en poste.

À ce jour, aucun changement de bureau n'est prévu. Toutefois, dans un esprit d'anticipation et de transmission, nous lançons dès à présent un appel à des personnes motivées, prêtes à s'impliquer progressivement, dans une logique de passation, en vue de potentiellement prendre le relais.

Nous invitons donc toute personne intéressée à rejoindre le bureau de l'Association. L'objectif est de consolider le travail déjà accompli, qui constitue la base d'une défense structurée, et d'ajuster nos actions futures en fonction de l'actualité locale et nationale.

a – Les actions de fond menées jusqu'à ce jour établissent la « BASE » d'une défense structurée.

- Des dossiers conséquents ont été présentés et développés à travers diverses publications,
- Nos arguments sont désormais bien connus des services de l'État,
- Un avocat de renom, spécialisé dans ce domaine, cautionne notre travail et nous accompagne en tant que conseil,
- Le propriétaire du terrain partage notre position, au même titre que nous, citoyens de Magnanville et des communes environnantes.

b – Cette « BASE » doit rester active dans une logique de veille et d'action, pour anticiper toute évolution d'un projet.

- Assurer une veille citoyenne,
- Réunions publiques / forums citoyens pour informer, fédérer et mobiliser les habitants,
- Campagnes de sensibilisation (affiches, tracts, porte-à-porte),
- Rencontres avec les élus locaux, départementaux, voire nationaux,
- Demandes de rendez-vous avec les services de l'État,
- Participation aux enquêtes publiques ou aux concertations réglementaires,
- Dossiers de presse et relations avec des journalistes,
- Présence sur les réseaux sociaux,

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.


Pour l'Association TMCP
Patrick MAGNY – Président

MAGNANVILLE

Projet de prison: « Nous restons en veille active »

Hormis les banderoles qui continuent de faire planer le doute, le projet de construction de la prison semble aujourd'hui en sommeil. Malgré tout, l'association Tous mobilisés contre la prison reste en veille.

Les banderoles « Non, non, non. La prison, c'est toujours non ! » sont encore posées à l'entrée de Magnanville. Lorsque le projet de la maison d'arrêt a jailli pour la première fois en 2021, l'annonce a fait l'effet d'une bombe dans la commune de près de 6 000 habitants. Tout comme à Auffreville-Brasseuil, Vert et Soindres, d'ailleurs.

Quatre ans plus tard, le projet de construction d'un centre pénitentiaire à Magnanville près d'une zone pavillonnaire et du lycée Léopold-Sédar-Senghor, ne semble plus d'actualité, se réjouit, mais avec prudence, Patrick Magny, le président de l'association Tous mobilisés contre la prison (TMCP).

Retiré du SDRIF-E

« Aujourd'hui, il n'y a aucun mouvement ni suspicion dans ce sens-là. On n'a aucune raison de faire quoique ce soit de plus, mais malgré tout, on reste en veille au cas où le projet se réactive sur Magnanville », signale cet opposant au projet de la première heure. Le 5 avril dernier, un courrier destiné aux 417 membres de l'association TMCP venait présenter un nouvel état des lieux, rappelant qu'un « réexamen de nos solutions alterna-



Le projet de construction d'un centre pénitentiaire n'est plus d'actualité à Magnanville. A.D

tives » devra être réalisé par le cabinet du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. « Ce courrier sert aussi à montrer aux services de l'État qu'on saura se réactiver pour défendre cette cause », ajoute celui qui ne baisse pas sa garde.

La mairie de Magnanville, qui avait demandé à l'État de trouver un site plus approprié et de préférence sur des friches

industrielles, a remporté une autre victoire. À ce jour, la pastille de « secteur d'urbanisation préférentielle » identifiée sur le territoire de Magnanville a été supprimée du projet du SDRIF-E, à savoir le Schéma directeur environnemental qui détermine l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent d'ici à 2040.

Le 9 avril dernier, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, était à Mantes-la-Jolie pour présenter les actions de la Région dans le Mantois. Le sujet a été une fois de plus évoqué.

« Elle [Valérie Pécresse] a réaffirmé avoir rejeté le projet de prison à Magnanville, mais que l'État a toujours le dernier mot », rapporte Patrick

Magny, en rappelant les revendications de l'association TMCP soutenues par le Président du Sénat, Gérard Larcher, et par Sophie Primas, ancienne sénatrice des Yvelines désormais porte-parole du gouvernement Bayrou.

« L'État a toujours le dernier mot »

Quoi qu'il en soit, le président de l'association TMCP, ses adhérents et donateurs continueront de défendre bec et ongles l'ineptie de ce projet si le besoin se refait sentir. Et de rappeler pourquoi : « Pour des questions de sécurité, on ne peut pas avoir une prison à 150 mètres des habitations et des écoles. Sans parler de l'impact environ-

nemental : si on bétonne ces terres bio, qui alimentent par ailleurs les Moulins de Brasseuil, on risque de polluer la nappe phréatique qu'il y a en dessous et d'avoir un risque de ruissellement des eaux ». Dans son courrier, il réaffirme par ailleurs que le TMCP œuvre au respect de la dignité humaine, « aussi bien pour les citoyens que pour les détenus ». Il ajoute enfin être toujours en relation avec le propriétaire, qui « ne veut pas qu'on plante une prison sur ses terres ».

D'après Patrick Magny, ce dernier aurait même en tête un projet de plantation de haie pour retenir les eaux et alimenter les nappes phréatiques. Affaire à suivre...

● Aurélie Duhamel

15 000 places dans le pays

Le projet de maison d'arrêt de 700 places un temps envisagé à Magnanville est la contribution locale au plan prison du gouvernement, qui prévoit la création de 15 000 nouvelles places pour les détenus dans l'Hexagone. En novembre dernier, l'ancien ministre de la Justice, Didier Migaud, avait soutenu que ce projet ne sera pas réalisé avant 2029. « Ça va faire quatre ans, mais malgré tout les 15 000 places n'ont pas été trouvées », ajoute Patrick Magny. La TMCP, justement, avait formulé 23 propositions alternatives au site de Magnanville, qui partait de Bonnières jusqu'à Versailles.